



Garde d'enfant les week end et vacances

Par **erikab**, le **14/04/2009** à **09:00**

Bonjour, mon frère c'est séparé en début d'année de sa concubine, ils ont eu 2 enfants ensemble, il est retourné vivre chez ma mère en attendant de retrouver un logement qu'il devrait avoir d'ici peu. Ils sont passés au tribunal, et mon frère a le droit de les avoir un week end sur deux et la moitié des vacances, jusque là tout allé bien, il venait chez moi avec les petits comme j'ai une chambre de libre pour les accueillir, et lui dormait dans le canapé, mais depuis ce week end, elle ne veut plus lui laisser pour dormir tant qu'il n'a pas son propre logement, elle veut qu'il les ramène le soir et les reprend le lendemain, a-t-elle le droit de faire ça ou peut-il les garder pour dormir, que faire, merci pour l'attention que vous porterez à ma demande

Par **puce3869**, le **16/04/2009** à **17:28**

Non, la mère n'a aucune autorité à imposer des conditions concernant l'exercice de droit de visite.